

AVERTISSEMENT : Ces extraits de lectures sont destinés à attirer l'attention sur des ouvrages que nous avons remarqués. Ils tentent de donner un fil conducteur parmi ceux proposés par l'auteur. Nous indiquons, soit en changeant de paragraphe, soit par l'indication (...) le fait d'avoir omis un passage, court ou long. Bien évidemment, nous incitons le lecteur à retrouver le texte intégral et acquérir l'ouvrage, ne serait-ce que par esprit de solidarité ou de soutien.

Pierre Goubert
Louis XIV et vingt millions de Français
Pluriel, Arthème Fayard 1966

Vingt ans après

La présentation des « vingt millions de Français » formait l'ossature et sans doute la nouveauté du livre. La chose était devenue possible dans les années 60 parce que de jeunes historiens, parfois d'origine populaire et rurale, avaient commencé enfin à « se pencher » sur les véritables grands ancêtres populaires et ruraux, en utilisant des monceaux d'archives poussiéreuses, que leurs prédécesseurs avaient presque toujours jugées indignes de leur magnificence.

Quant aux disettes, famines ou « mortalités », il suffit de lire les textes les plus humbles (notes des curés de campagne) comme les plus illustres (mémoires de Louis XIV pour l'année 1662) pour s'épargner le ridicule de remettre en cause leur existence. (...) Les gens mouraient rarement de faim au sens étroit du mot, mais plutôt d'aliments infects des temps de crise, qui provoquaient diverses maladies contagieuses, surtout digestives.

Ainsi le monde louis-quatorzien, toujours hanté par les trois fléaux bibliques (guerre, peste, famine), paraît comme une sorte de prolongement du Moyen Âge, mais une terminaison. (...) Jean Jacquart, après une minutieuse enquête sur les campagnes d'Ile-de-France entre 1550 et 1670, conclut à une dégradation continue, quoiqu'irrégulière, de toute la paysannerie des environs de la grand-ville.

Pour ces puissants personnages (nobles et bourgeois bien mélangés), les structures agraires et les malheurs de la conjoncture agricole comptaient fort peu, sauf à en profiter parfois : ils vivaient dans un autre monde, parfaitement international, même (et surtout ?) en temps de guerre, celui des navires, des cargaisons, des changes monétaires, du papier, du crédit, des longues et lentes traversées, des trafics d'Inde en Inde, des esclaves, de l'argent, de la soie, du coton, du sucre et du café.

Relativement proche, et pourtant différent de ce monde du négoce, un autre groupe continue à prospérer vigoureusement dans la France déprimée de Louis XIV, même dans les ultimes décennies, si difficiles. Il s'agit des financiers, dont quelques-uns commençaient à devenir fameux sous le nom de fermiers généraux. (...) Il s'agit de petits groupes d'hommes d'argent qui s'unissent en compagnies pour signer avec le Roi (et ses ministres) des contrats, des « partis » (d'où le nom de « partisans » qu'on leur donne aussi, voir La Bruyère) par lesquels ils s'obligent à percevoir pour le compte de l'Etat un grand nombre d'impôts, surtout indirects ; on sait plus ou moins qu'ils prêtaient aussi de l'argent au monarque, et concluaient

encord es contrats de « munition » pour fournir l'armée et la marine, non seulement d'armes, mais de nourriture pour les hommes et les chevaux, et de matériel comme les voiles, les câbles, le goudron, etc. Les services royaux étant tout à fait incapables, ne serait-ce qu'en effectifs, de percevoir les impôts et d'équiper les armées, les indispensables financiers rendaient donc à l'Etat des services incontestables, et souvent de qualité.

A 80 p. 100 au moins, les financiers de Louis XIV sont des nobles, mais d'assez récente noblesse, et descendent habituellement de familles d'officiers de finances royales, habitués déjà à manier l'argent public, qu'ils faisaient fructifier pour leur propre compte. (...) Presque tous sont apparentés, surtout par les femmes, ce qui se voit moins. (...) Bien cachés derrière eux, d'autres hommes et d'autres femmes leur avangent discrètement l'or et l'argent nécessaires au démarrage de leurs entreprises. Ces discrets prêteurs sont naturellement ceux qui détiennent les plus grosses fortunes du royaume : prélats, grands seigneurs, dames de la Cour, maréchaux de France, présidents en Parlement, ministres et secrétaires d'Etat. (...) Le plus grand de tous fut naturellement Mazarin, si bien placé pour se signer à lui-même la permission de lever (avec pots-de-vin) les impôts qu'il avait décidés.

En bref, les hommes d'argent et les hommes de gouvernement, c'étaient à peu près les mêmes, comme en des périodes très proches de nous. (...) Ce groupe de financiers, comme le groupe plus international du grand négoce, ne ressentit en rien les effets de la médiocre conjoncture louis-quatorzienne ; au contraire, il profitait de ses crises, par exemple en spéculant sur les blés, les bois, la monnaie et les dévaluations, si nombreuses après 1689.

La France de la famille conjugale étroite – la moitié Nord – n'est pas la France de la maison pluri-familiale, qui commence au Nivernais et à la Marche. La France du Nord où la noblesse ne paie pas (ou presque pas) d'impôt, la taille étant signe de roture, n'est pas la France du Midi et de la taille « réelle », que la noblesse règle sans se croire déshonorée. (...) La France lourdement seigneuriale de l'Ouest, du Centre et de l'Est, n'est pas la France plus qu'à demi libérée des droits « féodaux », région parisienne ou Midi. La France fortement dîmée par l'Eglise, dont l'Armagnac fournit le plus rude exemple, n'est pas la Bretagne de ces « recteurs » à la pesée financière si curieusement douce. La France littorale n'est jamais la France continentale, même si cette dernière est beaucoup plus nombreuse. (...) Il n'empêche qu'on ne peut éviter de proposer une réponse à quelques questions générales, sans doute superficielles, mais qui sont toujours posées. Et notamment celle de la misère des gens et de la richesse du royaume, apparemment contradictoires.

Le « bonheur » du peuple – ici, peuple égale paysans – est une affaire bien délicate de jugement, de tempérament et de civilisation. Le plus souvent, un travail abrutissant, une nourriture insuffisante et déséquilibrée, le poids de ce qu'on appelle « superstitions » ajouté à la tyrannie des curés forcenés de la Contre-Réforme empêchaient de penser quoi que ce soit. Les plaisirs de la vie demeuraient simples et immédiats : manger, boire, se battre, forniquer ; l'idéal restait d'attraper « le bout de l'an », d'établir les enfants survivants et, suprême compensation, d'espérer « le paradis à la fin de ses jours ». N'avoir ni linge de réserve, ni souliers, ni vaisselle, ni véritable « intérieur », ni beaucoup de provisions d'hiver, c'était l'habitude, comme de perdre un enfant sur deux, de n'avoir qu'un parent sur quatre à son mariage, d'aller à l'église chaque dimanche. On tâchait de se nourrir, pain, galettes et bouillie constituant souvent l'essentiel (quitte à goinfrer lors des rares festivités) ; on tâchait de payer à la fois l'impôt de l'Eglise, l'impôt du seigneur et celui du Roi. La plupart avait du mal à y parvenir ; quelques-uns, les « coqs du village », s'en tiraient aisément ; de la masse incertaine des indigents et des errants nous ne savons pas grand chose, sinon son existence, son danger,

et son gonflement aux mauvaises années. Telle qu'elle devait leur apparaître, c'est-à-dire voulue par Dieu et protégée par le Roi, la société était sans doute acceptée ; on ne pensait pas qu'elle puisse un jour changer, et l'on plaçait toujours l'âge d'or dans le passé, modèle et idéal quasi universel : le seul lendemain à chanter gîtait au paradis.

Sans doute des révoltes brutales et brèves, vite retombées et parfois noyées dans le sang, éclataient-elles ça et là, telle ou telle année ; ces « fureurs » jaillissaient à l'annonce, vraie ou fausse, de quelque « nouvelleté » toujours impie, et particulièrement détestée s'il s'agissait d'un impôt nouveau, d'un percepteur nouveau et forcément étranger au pays. Dans les villes, de brutales émeutes, souvent d'origine féminine, éclataient sur les marchés, dans les boulangeries, au bord des rivières, lorsque les prix montaient trop vite ou qu'on soupçonnait des « affameurs » ou « monopoleurs » d'emporter le blé du pays. Il faudra 89 pour que ces colères prennent un sens et une portée nouvelle. Au temps de Louis XIV, rien ne laissait prévoir ces lointaines et sérieuses poussées qui, de révoltes éparses et peu significatives, feraient une révolution, une vraie.

Comment concilier l'apparence semi-misérable des campagnes et de bien des villes avec le fait que Louis XIV passait, sans doute à juste titre, pour le roi le plus riche d'Europe, et qu'il put, malgré des moments terribles, tenir tête à tant de pays coalisés – ce qui, au-delà du courage et même du génie – suppose des ressources matérielles considérables ? Richesse du royaume et médiocrité des habitants, est-ce possible ? La réponse est positive, d'autant que la « pauvreté » est une notion relative, souvent anachronique, et qu'il n'est pas impossible que presque toute la richesse d'un pays soit détenue par le vingtième de ses habitants, ou moins encore. Mais ce qu'on appelait un « pauvre » dans la France du XVII^e siècle, c'était fort exactement celui qui ne pouvait se procurer son pain et celui de sa famille.

A la campagne (...) la pauvreté réelle ne peut être le résultat que de l'absence complète de terre à cultiver, de petit bétail, ou bien d'une famille trop nombreuses, d'une santé mauvaise et, pourquoi ne pas le reconnaître ? de la sottise, de la paresse et de l'ivrognerie. Ou bien le dénuement total dérive d'un de ces cataclysmes qui menacent particulièrement les faibles : mauvaises récoltes, épizooties (la mort de la vache est souvent irréparable), passage des soldats, épidémies. Hors ces mauvaises années, l'effectif des vrais pauvres, totalement démunis, n'atteignait probablement pas le million, 5 p. 100 du total ? Sinon, comment ce peuple de paysans serait-il parvenu, même en rechignant et en trichant, à payer des impositions qui doublèrent largement sous Richelieu et Mazarin, et qui montaient encore lors des grandes guerres de Louis XIV ? Et comment cet Etat, aussi besogneux dans sa trésorerie qu'éclatant par d'autres aspects, aurait-il pu dépenser chaque année cent, puis deux cents millions en or et en argent, pas loin de mille tonnes pesantes ?

La richesse de la France était considérable (...) Richesse d'hommes, quelques vingt millions, dix fois la Hollande, trois fois l'Angleterre ou l'Espagne, et les hommes constituaient les sources fondamentales d'énergie, avec quelques animaux, l'eau le vent.

La survivance abondamment prouvée de rites et de croyances plus ou moins « païennes » (cultures agraires, cultes solaires, lunaires, des pierres, des sommets, des grottes, carnivals, fêtes de la jeunesse, charivaris, étranges pratiques de mariage, vogue des sorciers, magiciens, guérisseurs, etc.) ; et d'autre part la fort tardive reprise en main (après 1650) d'un ensemble de prêtres séculiers (dits « curés ») dont le niveau intellectuel et moral demeurerait généralement lamentable, Louis XIII régnant. Or ces nouveaux prêtres, issus après 1680 de séminaires fort dévots ou jansénisants, astreints souvent à une sorte de formation continue par

des réunions presque annuelles (conférences et synodes), tâchaient de répandre parmi les peuples une foi rigoureuse, sourcilleuse, disciplinée, peu sentimentale, basée sur un grand souci d'ordre et surtout sur la peur de l'Enfer.

En bref, la véritable évangélisation des Français – une évangélisation en profondeur – daterait du XVII^e siècle, ce qui paraît assuré au moins pour la Bretagne du père Maunoir ; ainsi, le caractère parfaitement chrétien de notre bon Moyen Âge deviendrait assez douteux. (...) La thèse de Delumeau (...) explique notamment la résistance bien connue d'une partie des fidèles au dessèchement et à la caporalisation d'une religion où l'on voulait bannir l'effusion, la joie bruyante, un certain désordre, la danse, les reliques miraculeuses, les fontaines et les saints guérisseurs, - en somme le charme et la rêverie.

Première partie

L'héritage : La France de Mazarin

Le 9 mars 1661 (...) dès l'aube, Louis XIV réunissait son Conseil. En quelques mots, il déclara qu'il gouvernerait lui-même, sans premier ministre, et que ses conseillers auraient à l'aider, quand il le leur demanderait.

1 Signalement démographique

En 1966, l'espérance de vie à la naissance avoisine ou dépasse 70 ans. En 1661, atteignait-elle 25 ans ? Ces chiffres brutaux signifient qu'en ce temps-là, comme le cimetière était au centre du village, la mort était au centre de la vie. Sur 100 enfants qui naissaient, 25 mouraient avant l'âge d'un an ; 25 autres n'atteignaient pas leur vingtième année ; 25 autres disparaissaient entre 20 et 45 ans. Une dizaine devenaient sexagénaires.

Les trois fléaux redoutés depuis le fond des temps s'abattaient sur les sujets du roi Louis : la guerre, la peste, la famine. (...) Depuis une trentaine d'années, l'horrible peste bubonique, parfaitement connue des médecins, avait même pris une vigueur nouvelle : dans toute l'Europe, elle osait, un été ou l'autre, en un paroxysme terrifiant, abattre en quelques semaines le quart ou le tiers des habitants d'une ville ou d'une province ; puis elle paraissait somnoler, pour se réveiller soudain, au Nord, au Midi, à l'Ouest.

La disette, ou la famine, ou la « cherté », comme on disait par esprit de pudeur et d'exactitude, apparaissait avec une belle régularité. Elle constituait l'admirable résultante d'une météorologie obsédante, d'un type d'économie trop céréalière, d'une certaine société et d'un ensemble d'habitudes mentales. Dans leur énorme majorité, les Français (...) se nourrissaient principalement, presque uniquement parfois, de bouillie, de soupe et de pain frotté de « frippe ». Le blé – c'est-à-dire du seigle plus ou moins blanchi de froment – constituait nettement la calorie la moins chère et la plus anciennement consommée. Mais il se trouvait aussi que les céréales à pain, venues du Proche-Orient, étaient mal adaptées aux types de temps maritime, aux étés humides et froids, si fréquents en France, comme aux hivers très rudes, plus rares. Alors la moisson, au moins dans une partie du royaume, ne suffisait plus aux besoins immédiats. La lenteur des nouvelles et des transports interdisait un secours rapide. Des rumeurs de famine se déclenchaient, aggravant la menace.

L'état social était tel que plus de la moitié des Français, paysans compris, avait l'habitude d'acheter son blé. Or, les prix doubleraient alors, tripleraient parfois. Impossible d'acheter. La moitié des Français cherchait des nourritures de remplacement, généralement

infectes, envoyait les enfants mendier sur les chemins, en appelait à la charité privée, volait, se laissait aller à des colères subites, menaçant ou bâtonnant de plausibles accapareurs.

Une singulière force de vie, animale, inorganisée, tâchait de faire reculer l'obsession de la mort. (...) sauf chez les courtisanes et quelques rares grandes dames – comme les bourgeoises de Genève – la Nature donnait sans frein toutes les naissances biologiquement possibles : une naissance tous les vingt-cinq à trente mois, rythme rigoureux des régions où l'allaitement se prolonge. Chaque année, il naissait 40 enfants pour 1000 personnes, environ. (...) Peu d'enfants illégitimes, beaucoup moins qu'au XX^e siècle, et très peu d'enfants venus trop vite après les épousailles. L'habitude était qu'on se mariât assez tard : la première fois, semble-t-il, les garçons avaient 26 à 28 ans, les filles, 23 à 25. Pas plus de célibataires qu'aujourd'hui, et pas plus de veufs remariés. Fort peu de familles nombreuses, contrairement à une tenace légende : les filles se mariaient trop tard, et la mort dénouait, trop tôt, trop de mariages. En moyenne, pas plus de 5 enfants par ménage, dont 2 ou 3 atteignaient l'âge adulte. (...) Les forces de la vie et de la fécondité tendaient à combattre victorieusement tous les aspects de la mort, en une lutte incessante, rythmée par les avances et les reculs de la peste, les offensives et les retraites de la famine.

II Signalement économique

A travers tout le XVII^e siècle, et une partie même du XVIII^e, la prépondérance économique mondiale appartient aux Hollandais. La Banque d'Amsterdam, large et géniale imitation des banques de Venise et de Gênes, d'une solidité sans égale, soutient et contrôle, même aux pires moments, toute l'économie des Provinces-Unies. La Bourse d'Amsterdam est le Wall Street du XVII^e siècle. (...) On peut dire que la flotte hollandaise, huit à neuf mille navires, représente – Chine exceptée – la moitié au moins de la flotte mondiale. (...) Amsterdam est le marché et l'entrepôt du monde. Les marchands et les hommes politiques français y trouvent le blé baltique aux moments de disette, l'artillerie suédoise et la poudre liégeoise au moment des guerres, jusqu'aux harengs de Carême et à la laine espagnole. Et, bien entendu, des prêteurs à gros intérêt. Les deux Compagnies des Indes, surtout l'orientale, sont les plus puissantes du monde : leurs énormes dividendes – plus de 25% par an, en moyenne, - excitent jalousies haineuses et imitations maladroites. Entre 1660 et 1670, Leyde, premier centre drapier du monde, fabrique sur des milliers de métiers plus de cent variétés d'étoffes, et atteint son apogée. L'agriculture hollandaise, après la flamande et la brabançonne, reste le modèle inégalé. Ce jardinage perfectionné (...) a découvert depuis au moins un siècle, en le prenant souvent chez les Flamands, tout ce qu'on appellera en France, deux siècles plus tard, la révolution agricole : le rôle des racines, des plantes fourragères, des légumineuses, la disparition complète de la jachère ; des types d'assolement perfectionnés et complexes ; la sélection, la fabrication, l'adaptation aux cultures et aux sols des divers engrais et amendements, la sélection des animaux ; déjà la vache hollandaise est la meilleure laitière d'Europe, et les beurres et fromages sont exportés... jusqu'en France. Les perfections florales et la « tulipomanie » achèvent le tableau.

Jamais la France n'avait eu de banque d'Etat, ni même de banque privée solide et stable : on donnait le titre de banquiers à quelques marchands importants qui faisaient le change, prêtaient à gros intérêt, participaient à des affaires compliquées ou obscures, dont l'objet principal consistait à profiter de l'infantilisme financier d'un Etat qui n'avait jamais eu de budget ni de finances réglées. Rien ne ressemblait, en France, à une Bourse. (...) Les meilleures routes du royaume, les rivières, étaient impraticables six mois sur douze, à cause des crues et des maigres, encombrées en toutes saisons d'une multitude d'agents de

perception qui recueillaient, notamment sur la Loire, une foule de droits que personne, de nos jours, ne réussit à énumérer correctement. Pire, les grands chemins, à peu près non entretenus, allongeaient les voyages et accroissaient les prix de transport de manière décourageante.

Moins d'un paysans sur deux possédait sa vache ; moins d'un paysans sur quatre possédait charrue ou araire, avec son train d'attelage. Les outils étaient toujours d'osier et de bois, même les bêches, seulement recouvertes d'une plaque de fer ; par manque de faux, peut-être, on continuait à « scier » à la faucille...

Le royaume de Louis venait de supporter vingt-cinq ans de guerre ouverte, précédés par dix années de guerre couverte ; parallèlement, autant d'années de révoltes provinciales, de guerre civile, tantôt larvée, tantôt violente. Les luttes intérieures s'étaient apaisées provisoirement ; les guerres contre l'Empire et l'Espagne s'étaient achevées par des victoires difficiles, mais des victoires tout de même.

Le génie de deux ministres et de quelques capitaines ne suffit pas à expliquer ces succès. Les chefs ne remportent aucune victoire sans troupes nombreuses, nourries et armées. (...) En quoi consistait donc la richesse française ? Simplement dans l'harmonieuse union d'un terroir généreux et d'une population abondante, courageuse et habile.

Plus que toute autre région, les grandes plaines à blé étaient sujettes à la famine. En général, le paysan français était à la fois jardinier, céréaliste, arboriculteur, vigneron, éleveur, journalier, fileur ou tisserand, texier en toiles forgeron, cloutier ou aubergiste, presque toujours braconnier et, si possible, contrebandier. (...) Malgré les charges énormes des guerres, des révoltes, des ministres et officiers fripons, et l'incroyable désordre administratif, le poids d'impôts fournis, en rechignant, en discutant, en se fâchant, en se mutinant, par le peuple français, avait au moins doublé en un quart de siècle. Le triple fardeau des guerres, de l'anarchie et des créanciers de l'Etat avait tout de même été supporté.

Toute cette économie restait traditionnelle, mais puissante (...) capable de supporter en souffrant, mais sans fléchir, non seulement en permanence un redoutable parasitisme social et politique, mais encore les grandes tempêtes venues de tous les horizons (...). Elle reposait tout entière sur le labeur rude, intelligent, incessant et multiforme d'une population qui, si l'on joint son abondance à ses qualités, devait être la première d'Europe.

III Signalement social

Comme l'économie et come l'Etat, la société reposait sur la masse la plus nombreuse, la plus éminemment productrice, la plus dépendante : la paysannerie. Groupe complexe bien plus que classe, les paysans avaient en commun l'habitat, les occupations, l'enserrement dans plusieurs cercles de dépendances, et le fait de permettre aux trois véritables Etats du royaume de vivre et de prospérer.

La paysannerie exploitait entièrement une terre dont elle possédait moins de la moitié – avec de considérables variations régionales. (...) Le caractère seigneurial et incomplet de sa propriété était pour le paysan à la fois une vexation et une charge (...). La petite moitié de terre française qui appartenait aux quatre cinquièmes de ses habitants était, on s'en doute, fort inégalement répartie. Les rares études sérieuses effectuées sur quelques provinces conduisent aux conclusions suivantes : peu de paysans étaient absolument sans terre ; environ un dixième possédaient les quelques hectares (variant d'un terroir à l'autre) qui pouvaient assurer l'indépendance économique de leur ménage ; l'énorme majorité ne possédaient que quelques

parcelles, souvent les moins fertiles, et devaient trouver d'autres occupations pour vivre ; les paysans véritablement riches et puissants étaient les fermiers des grandes exploitations et des seigneuries, sortes d'intendants et d'alliés des grands propriétaires seigneuriaux.

Rien n'était moins égalitaire qu'un village français. (...) La communauté villageoise levait des taxes sur chacun des membres pour entretenir une partie de l'église, le presbytère, le cimetière, la maison d'école, le magister, les « messiers » ou garde-moisssons et les garde-vendanges, le ou les bergers communaux.

Le seigneur, noble ou roturier, individuel ou collectif, cleric ou laïque, jouissait, on le sait, de quantité de droits, honorifiques ou non, variables à l'infini d'un lieu à l'autre, qu'on s'obstine à confondre avec les droits nobiliaires (...) Toujours vexatoires, parfois légers, parfois ruineux, le plus souvent substantiels, les droits seigneuriaux étaient supportés diversement, selon les régions, selon les seigneurs, selon leurs fermiers. Dans la longue série de révoltes paysannes qui forme la trame de l'histoire rurale du XVIII^e siècle français, on trouve aussi bien les paysans alliés avec le seigneur contre le Roi – en Auvergne par exemple -, que la situation inverse – en Bretagne et en Picardie notamment. Même absent, le seigneur se montrait souvent redoutable, par la rigueur et la puissance sans limites de ses fermiers, de ses intendants, de ses juges, baillis, sénéchaux, greffiers et procureurs fiscaux, dont l'honnêteté n'était pas toujours éclatante.

Inséparable de la vie rurale dans laquelle il jouait un rôle important, mais variable, le curé de 1661 prélevait également, pour vivre et pour entretenir les bâtiments et les objets du culte, une part de revenu rural : rarement de grosses dîmes (sur les grains) qui allaient à de plus puissants que lui, mais souvent de petites dîmes, difficiles à percevoir, et le casuel pour les divers services de son ministère.

Quatre catégories de parties prenantes s'abattaient donc sur le travail et le revenu des paysans : la communauté rurale, l'Eglise, le seigneur, le Roi ; ce dernier sous les formes les plus lourdes et les plus variées : simples et directes comme la taille, la gabelle et divers suppléments ; plus complexes et aussi pesantes sous une foule de formes indirectes, dont les plus détestées étaient les aides sur les boissons ; extraordinaires et en principe non permanentes, comme les droits payés pour nourrir et loger les « gens de guerre », moins rudes cependant que le logement effectif d'une soldatesque pillarde et paillarde presque aussi redoutée que la peste.

Pour pénibles qu'elles fussent, les redevances en nature, quérables o portables, étaient plus facilement réglées. Pour les autres, il fallait trouver des deniers sonnants, et recourir donc au travail à domicile, aux journées, à de petites ventes à la ville (...) Pour y parvenir, les petits paysans s'endettaient – toujours envers les mêmes personnes : le laboureur, le receveur, un tabellion, un petit juge, un marchand qui « avançait » le prix de la façon d'une serge d'une toile, d'un cent de clous. Restait à rembourser la dette, toujours inscrite, intérêts ajoutés à l'avance, sur un petit bout de papier entraînant hypothèque dès qu'il était enregistré chez un notaire ou devant une cour de justice.

Que surviennent une mauvaise récolte, une nuée de soldats, une épidémie, la mort de la vache ou des brebis, et c'était bien vite l'accroissement des dettes et la saisie. (...) Pour satisfaire les leveurs de taxes et de fermages, les paysans devenaient la proie d'une foule de créanciers, parfois ruraux, plus souvent urbains, parfois ecclésiastiques, généralement bourgeois. (...) Ainsi été aspirée, par un système de créances assez simple, une part importante

du travail, du revenu des paysans du royaume. Quelle part ? Bien des fois, on a essayé de la calculer ; les résultats varient avec les lieux, les idées des calculateurs, et surtout les années. En réservant la possibilité d'énormes discordances dans le temps et l'espace, on peut avancer que la petite paysannerie française conservait assez rarement la moitié du produit brut de son travail.

beaucoup plus proche des conditions sociales dont nous avons l'habitude apparaît la vie de la maigre minorité d'ouvriers urbains – vingt fois moins nombreux que les paysans. Sans terres, sans maison (tous sont locataires), presque sans mobilier et sans linge, ils réalisent parfaitement un type archaïque de prolétaires. Leur salaire constituait leur seul moyen de vivre : salaire aux pièces, rarement à la journée, comportant parfois une partie de la nourriture, salaire toujours incertain, comme l'emploi lui-même. En réalité, tout un système d'avances par les employeurs faisait de ces ouvriers du Grand Siècle une classe – car c'en était une – de débiteurs perpétuels, entièrement au pouvoir des patrons. Les institutions corporatives (...) les englobaient, ou non. (...) Une véritable exploitation, qui prenait souvent l'aspect d'une habile tromperie sur la marchandise, la durée du travail ou la nature du salaire (versé en bouts d'étoffes peu vendables, en mauvaise monnaie difficile à écouler, en farine jaugée avec des mesures fausses, etc.) s'abattait sur ces prolétaires urbains. Le plus souvent, ils travaillaient à domicile ou venaient chaque jour chez un employeur.

En fait, la fréquente et saisissante misère des ouvriers urbains, plus connue que la détresse paysanne, était peut-être moins grave. D'une part, les ouvriers bénéficiaient en ville de secours anciens et bien organisés (... D'autre part, les ouvriers, groupés volontiers en sociétés secrètes parfois puissantes, avaient des moyens de pression sur les employeurs, surtout lorsque les commandes étaient nombreuses et la main d'œuvre qualifiée rare (...). Enfin, à cette époque, les habitants des villes, toujours privilégiés, payaient nettement moins d'impôts que les paysans, ne connaissaient évidemment pas la dîme, et acquittaient habituellement des charges seigneuriales réduites. Les malheurs du petit peuple urbain, chômage et cherté, survenaient généralement en même temps : lors de ces crises violentes de l'emploi et des prix, les charités privées et publiques devenaient insuffisantes malgré quelques beaux efforts ; aussi, les ouvriers, entassés dans leurs taudis, s'alimentant de déchets, abandonnés de tous, sauf de quelques médecins et de quelques prêtres, mouraient comme des animaux, par troupes. Ce qui d'ailleurs, aidait à résoudre le problème de la cherté et celui du travail. Ceux qui survivaient connaissaient ensuite quelques années heureuses, en attendant la prochaine crise.

Quinze millions de paysans, dix ou vingt fois moins d'ouvriers (le terme de « compagnon » était peu usité) constituaient ainsi les forces productrices du royaume, et arrivaient à vivre, médiocrement le plus souvent, assez bien parfois, en traversant périodiquement des crises épouvantables.

Ces révoltes populaires, dont personne ne discute plus l'existence, la durée et la gravité, s'achevaient régulièrement par le triomphe de l'ordre symbolisé par la soldatesque royale. Elles ne modifiaient pas gravement les fondements de la société, relativement simples. Si l'on élimine – pour aller plus vite – la classe moyenne, assez peu nombreuse, mais remuante dans les villes, des petits boutiquiers, des modestes patrons et artisans, on peut dire, en gros, que neuf sujets du roi Louis travaillaient de leurs mains, rudement et obscurément, pour permettre au dixième de se livrer en paix à des activités plus bourgeoises ou plus nobles, voire à la simple paresse. (...) A cette classe de rentiers aux multiples formes appartenaient

presque toute la Noblesse, presque tout le Clergé et toute la Bourgeoisie : en gros, ceux qui bénéficiaient aussi de régimes juridiques spéciaux, *leges privatae*, les privilégiés.

Ainsi pouvait être confisqué, par une centaine de milliers de familles, un tiers des revenus fonciers du royaume. (...) Que la noblesse ait ou non rendu en bienfaits, militaires ou civils, ce qu'elle recevait ainsi de la substance du royaume est une question qu'on peut poser, sur le plan politique ou même moral ; elle ne modifie en rien à la réalité économique et sociale.

Bourgeoisie d'officiers, en voie d'anoblissement, bourgeoisie rentière de l'Etat (surtout à Paris) ou des particuliers, bourgeoisie manufacturière et commerçante même, prélevaient de manière comparable des parts à peine plus modestes du revenu du royaume. Comme les nobles, les bourgeois étaient propriétaires et seigneurs ; ils possédaient seulement moins de terres – sauf autour des villes – et moins encore de seigneuries ; mais il est bien connu que leur gestion fut souvent plus attentive, plus procédurière, plus rapace en somme que celle de bien des nobles. Plus que les nobles, ils détenaient, parfois par milliers, billets, effets, créances, donc hypothèques sur la terre française, qui étaient autant de promesses de futures annexions foncières, souvent sur la Noblesse elle-même, plus encore sur la paysannerie. Par le système des avances de semences, de grains, d'outils, d'étoffes, de salaires, ils détenaient encore d'autres promesses d'annexions, et tenaient à leur merci le petit peuple urbain. (...) Par associations, compagnies et « partis », ils étaient aussi fermiers des impôts et droits du Roi ; ils lui en prêtaient par avance les revenus escomptés ; puis ils se payaient, largement et rudement, sur le dos des habituels contribuables.

Sa fonction religieuse mise à part, le Clergé rassemblait, en substance, des personnes venues de la Noblesse et de la Bourgeoisie. Les diverses noblesses peuplaient de leurs cadets l'épiscopat et les meilleurs couvents ; ils y vivaient des revenus fonciers et seigneuriaux attachés à leurs fonctions, sans perdre (sauf pour les réguliers) leurs revenus patrimoniaux ; s'y ajoutaient les revenus propres à l'Eglise, comme la dîme, universelle, variable dans son taux, souvent inférieur au dixième. Les plus riches marchands et officiers installaient leurs enfants dans de nombreux canonicats urbains.

Les curés urbains et ruraux jouissaient d'une assez belle aisance, que des études récentes révèlent peu à peu, ébranlant sensiblement la légende d'un bas clergé universellement misérable. (...) Les curés vivaient d'une part de dîmes, du casuel, des revenus de leur jardin, des terres de l'église paroissiale et de nombreuses fondations dont les fabriques rurales leur versaient les revenus. Ces fondations étaient des legs d'argent ou de terres faits à la fabrique paroissiale par des moribonds désireux de s'assurer des messes pour l'éternité. (...) Dans les paroisses misérables, les gros décimateurs devaient assurer aux curés une sorte de minimum vital : depuis 1634, 200 ou 300 livres selon les circonstances. Une telle somme permettait une existence modeste, mais à l'abri de tout souci grave.

IV Les cadres institutionnels

Le royaume... était loin de former un ensemble homogène dont toutes les parties fussent soumises aux mêmes lois et administrées de façon identique... (l') assimilation devait rester imparfaite jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Les villes avaient leur assemblée, leur conseil, leurs échevins, leur maire, leurs consuls, leurs jurats et leurs capitouls. En Provence même, il existait une sorte de congrès

périodique des communautés urbaines (...) Tous ces échevinages étaient élus, souvent par les délégués des métiers et des corps ; ils avaient leur domaine, leurs octrois, leurs impositions spéciales, leurs finances et leurs emprunts propres, encore leurs milices et leur armement, parfois leurs coutumes et même leur tribunal.

Du vieux système féodal, chaîne de liens et de dépendance d'homme à homme, de fiefs et bénéfices, dira-t-on qu'il ne survivait que des formes juridiques ? (...) En 1644 encore, les Pompadour du Limousin pouvaient compter sur l'aide de leurs paysans, qu'ils défendaient avec énergie, et les armes à la main, contre la fiscalité royale, concurrente de la leur, contre les officiers, les intendants, et même les soldats du Roi...

Bien avant le XVII^e siècle, les rois avaient vendu aux particuliers les fonctions de juges, de répartiteurs, de percepteurs d'impôts ; ces offices vénaux étaient pratiquement devenus héréditaires depuis le début du siècle : il suffisait de payer annuellement le Roi le soixantième de la valeur de l'office. Le Roi perdait en autorité ce qu'il gagnait en argent : les divers groupes d'officiers s'étaient unis en compagnies qui défendaient âprement leurs privilèges.

Officiers, parlementaires, grands seigneurs, villes rebelles et campagnes agitées avaient fait leur humble soumission ; quelques privilèges avaient été supprimés, mais d'autres confirmés, et les principaux rebelles avaient été calmés par des pensions et des places. Le respect profond que chacun ressentait pour le Roi et les belles promesses de fidélité n'empêchaient que chaque province, chaque groupe social, chaque ville importante, chaque noble de haut rang n'avait renoncé en rien à ses libertés, à ses franchises, à ses privilèges. (...) En Anjou, en Poitou, en Angoumois, même en Champagne, les émeutes populaires reprenaient contre les agents du fisc et les soldats qui les soutenaient.

Rien ne paraît plus exact que ce mot de Louis XIV dans ses *Mémoires pour l'année 1661* : « Le désordre régnait partout. »

Seconde partie

1661-1679 : Le temps des hardiesses

I L'année 1661 : le jeune roi à la recherche de la gloire

Quatre mots, surtout le dernier, reviennent fréquemment sous sa plume : « ma dignité, ma gloire, ma grandeur, ma réputation ». (...) Réputation à l'intérieur, par la réduction à l'obéissance, par la disparition de ce « désordre qui régnait partout ». Réputation parmi les princes chrétiens de l'Europe (des autres, il ne dit mot), voisins alors pacifiques, dont aucun ne l'impressionne, mais qui « ne le connaissent point encore » et face auxquels il brûle de se montrer « à la tête de ses armées ». (...) Il consacre des journées de seize à dix-huit heures à étudier des dossiers, à s'informer, à recevoir, à paraître, à galoper et à aimer.

La première tâche a été la refonte totale du système de gouvernement. Il supprima complètement et définitivement la fonction de premier ministre. (...) Du Conseil du Roi, cohue comprenant trop de commis et trop de personnages bien nés, il chassa presque tout le monde, même sa mère. Il y admit seulement trois hommes : Le Tellier, Lionne et Fouquet, surveillé et bientôt remplacé par Colbert. Eux seuls furent ministres : aucun prélat, aucun grand, aucun prince du sang.

Il créait en septembre le Conseil des Finances (...) Il trouvait encore le temps de recevoir des placets et d'en lire beaucoup, de s'informer de tout, et notamment de l'état de ses troupes, de la recette et de la dépense, des nouvelles de l'étranger ; de distribuer places, grâces, pensions et bénéfices ; en somme, de poursuivre inlassablement un travail d'enquête patiente qui descendait souvent au détail.

Cette réduction générale à l'obéissance visa d'abord à « diminuer l'autorité des principales compagnies qui, sous prétexte que leurs jugements sont sans appel... ayant pris peu à peu le nom de cours souveraines, se regardaient comme autant de souverainetés séparées et indépendantes ». (...) Mais il réserve ses meilleurs traits aux parlementaires, dont « l'élévation trop grande... avait été dangereuse à tout le royaume durant (sa) minorité. Il fallait les abaisser, moins pour le mal qu'ils avaient fait que pour celui qu'ils pouvaient faire à l'avenir ». Pour le moment, Louis n'en vient pas aux mesures les plus cruelles ; il se contente de les faire taire, et de ruiner en quelques mots leur « fausse imagination d'un prétendu intérêt du peuple opposé à celui du prince et dont ils se faisaient les défenseurs ».

Plus subtilement, mais plus largement, les pouvoirs des gouverneurs des places militaires, « qui abusaient si souvent », furent peu à peu réduits. Il leur ôta le pouvoir de lever des contributions « qui les rendaient trop puissants et trop absolus ». Puis, par une rotation insensible des garnisons, il leur enleva les « troupes qui étaient dans leur dépendance » et leur substitua « d'autres au contraire qui ne connaissaient que moi ».

Dans ce but, le troisième Etat – la bourgeoisie – avait besoin d'être également menacé. Les fortifications de Bordeaux – la plus obstinée et la plus hardie des villes frondeuses – et de Marseille – qui avait réservé, deux ans auparavant, un mauvais accueil au Roi – furent continuées « pour la sûreté de l'avenir, et pour servir d'exemple à toutes les autres ». Quelques mouvements se produisirent pourtant, « approchant tant soit peu de la désobéissance », en Normandie, dans le Sud-Ouest, en Provence, régions classiquement agitées sur lesquelles le Roi est trop discret. Ils furent « réprimés et châtiés », grâce aux troupes que Louis avait résolu « d'entretenir en bon nombre », malgré la paix. Cette vérité, affirme-t-il, « était la plus grande douceur que je pouvais avoir pour mes peuples » ; la répression par les armes de toute ombre de sédition était érigée, dès la première année du règne, en règle absolue : cette règle devait avoir beaucoup d'occasions d'être appliquée, avec une énergie que seules de rares âmes sensibles pouvaient juger barbare. L'ordre, l'obéissance, la réputation, la gloire et la grandeur étaient à ce prix. (...) En termes clairs, cela signifie que les troubles ne cessèrent pas, mais que l'armée les réduisit aussitôt. C'était tout ce que demandait un Roi qui avait connu la Fronde et le soulèvement de la moitié du royaume.

En cette période de paix, les relations entre Etats se réduisent à des affaires de famille – mariages et héritages -, à des affaires d'argent – achat d'un allié ou d'un ministre étranger -, surtout à des affaires de préséances, comme dans toute société aristocratique et princière.

L'« inimitié permanente » entre les deux couronnes, la française et l'espagnole, était pour le roi une donnée fondamentale (...) : « On ne peut élever l'une sans abaisser l'autre ». (...) Tout prince d'éducation catholique, jeune et avide de gloire, sent toujours passer en lui, à quelque moment, le souffle d'épopée de la Croisade. Louis, par surcroît, ne pouvait souffrir que le roi d'Espagne se pare sans cesse de son titre traditionnel de « Roi Catholique », se donne « la qualité de catholique par excellence ». Il supportait moins encore que l'Empereur, simple « chef et capitaine-général d'une République d'Allemagne », se prétendît le « chef du peuple chrétien, comme s'il eût véritablement possédé le même Empire et les mêmes droits

qu'avait autrefois Charlemagne » (qui est l'aïeul direct du seul Louis) (...) Aussi offre-t-il, dès son avènement, « 100 000 écus aux Vénitiens pour leur guerre de Candie » et beaucoup de promesses pour les aider à « chasser les infidèles » de Crète. Il propose vingt mille hommes à l'Empereur ; il lui en donnera six mille en 1664.

Louis avait aussi ses hérétiques. Aux jansénistes, il consacre quelques lignes fort riches de sens (...). Il s'inquiète beaucoup plus des menaces de schisme (...) C'est en politique que Louis continue en 1661 à poursuivre les disciples de saint Augustin. Il a déjà fait brûler les Provinciales ; il disperse alors les « Messieurs » et leurs élèves, en attendant de pouvoir lancer un archevêque de Paris selon son cœur contre les filles de Port-Royal, et d'atteindre les évêques et communautés récalcitrantes.

Il accepte l'édit de Nantes, confirmé à plusieurs reprises depuis 1643. Mais il désire voir peu à peu les huguenots revenir à la vraie foi. Pour cela, il expose toute une méthode : aucune persécution, aucune « rigueur » ; simplement, la stricte observance de l'édit, la suppression de tout ce qu'il ne permet pas, le refus de toute « grâce » aux religionnaires, la « récompense » offerte à « ceux qui se rendraient dociles ». Contre l'hérétique, Louis croit à la puissance des textes juridiques et à l'achat des consciences.

La piété publique du roi, modèle et garante de la fidélité de ses propres sujets, voilà peut-être une conception politique de la religion qui ne manque pas de réalisme. (...) Il n'empêche qu'on n'a pas, en suivant sa pensée et son style, l'impression d'une foi très profonde et très vivante. La religion de Louis, pendant les premiers lustres, est à la fois conformisme appris et politique étudiée. L'heure de la conversion intérieure est lointaine. (...) Il va vivre et se complaire dans les mythologies et les galanteries ; déjà, il est le joyeux libertin qui impose à la Cour et à la Ville la glorification de l'adultère et les exhortations de Bossuet au prochain Carême entraîneront une première disgrâce pour le jeune prêtre téméraire. Face à son clergé, face au parti dévot, face à Dieu même, Louis XIV prend ses distances. Le Roi très Chrétien ne songe qu'à sa gloire, pas encore à son salut.

II Douze années de grandeur monarchique : 1661-1672

De sa vingt-troisième à sa trente-cinquième année, Louis ne rencontre, dans sa poursuite de la gloire, aucun obstacle qu'il ne puisse vaincre, tourner, ou ignorer. (...) Cette phase ascendante et juvénile veut être, et arrive souvent à être, celle de la Splendeur, de l'Obéissance, de la Victoire et peut-être de la Richesse.

La Cour, essentiellement nomade, se déplace d'un château à l'autre, escortée par une armée de carrosses et de chariots qui portent les meubles, les chandeliers, les garde-robes, les porte-plumes et le Grand Sceau, les archives et les bottes, les ministres et les palefreniers. (...) La chasse, la nécessité d'un élémentaire nettoyage, le caprice d'une favorite, ordonnent les départs. La cavalcade campe ici ou là, le temps d'un carrousel, d'un feu d'artifice, d'une entrée de ballets, d'un souper sur l'eau.

Très tôt, il répare, il agrandit, il construit un peu partout : à Fontainebleau, à Vincennes, à Chambord, à Saint-Germain. (...) Louis pense que les bâtiments ne suffisent pas à sa gloire ; comme au temps d'Auguste, il faut que tous les arts, et les lettres, et les sciences concourent à exalter sa personne et son règne. Tous, naturellement, dans l'ordre et l'obéissance. Les premiers mis au pas furent les sculpteurs et les peintres.

Escorté de ses courtisans et de ses maîtresses, de ses académiciens et de ses hautelisseurs, de ses musiciens et de ses bronziers, de ses savants et de ses graveurs, protégeant les uns et pensionnant les autres pourvu qu'ils le chantent ou qu'ils aient du goût, le jeune Roi qu'on ne peut comparer aux autres, même additionnés – *nec pluribus impar* – brille à l'image du soleil, qu'il adopte comme emblème en 1662. Il eut la chance de trouver, en ses premières années, une pléiade d'homme de talent ou de génie, et le mérite de les conserver.

L'Edit de Nantes ne pouvait s'appliquer qu'au royaume tel qu'il existait en 1598 ; les temples construits depuis 1598 devaient être démolis ; les inhumations dont l'Edit ne réglait pas les circonstances ne pourraient plus se faire que de nuit, sans condoléances dans la rue et hors des cimetières ; aux mariages huguenots, ne pourraient assister plus de douze personnes ; les « religionnaires » devraient respecter jours de fêtes et processions catholiques. (...) Le Roi, choqué et peiné de voir tant d'hérétiques en son royaume, continuait toujours d'espérer leur conversion. Mais les presser un peu entraina dans ses desseins, dans sa volonté d'être obéi.

En 1662, un peu partout, des « chasse-coquins » armés refoulaient les mendiants des campagnes qui assiégeaient les portes de villes où des institutions charitables distribuaient le pain qui manquait ; en plusieurs cités, la milice bourgeoise dut intervenir contre la populace. Dans le Boulonnais, excité par un impôt nouveau, il fallut trente-huit compagnies royales pour venir à bout de quelques milliers d'émeutiers, et un maître des requêtes pour les juger : on se contenta d'en pendre quelques-uns et d'en envoyer quatre cents aux galères, à perpétuité. L'année suivante, on expédia des gens d'armes en Auvergne, pour faire payer les tailles ; il y eut des morts. En 1664, émeutes dans le Poitou, dans le Berry, avec quelques pendaisons ; mais les dragons durent occuper le Béarn pour y introduire la gabelle ; pourtant le chef de l'insurrection, un gentilhomme brigand nommé Audijos, tint dix ans la campagne. En 1669, à la Croix-Rousse, il fallut pendre une femme et quelques hommes qui protestaient contre le fermier des aides. En 1670, un hiver désastreux, l'annonce de nouveaux impôts, la panique et de fausses nouvelles enflammant les paysans du Vivarais, le Roi dépêcha d'Artagnan, ses mousquetaires, les Suisses, quelques escadrons de cavalerie et plusieurs régiments d'infanterie : de nouveau, des pendus, des galériens, des bannis, des fugitifs, des centaines de massacrés anonymes ; l'on finit par couper en morceaux le chef, encore un gentilhomme, Antoine du Roure. Plus au sud, le Roussillon prenait les armes chaque année. Pendant la guerre de Hollande, il fallut prélever une véritable armée pour massacrer Bordelais et Bretons. Les « émotions » populaires étaient donc jugulées avec la plus grande énergie : l'ordre et l'obéissance dépendaient de l'armée.

Le Conseil du Roi avait déjà réduit le nombre des imprimeurs (...) Presses clandestines, nouvellistes, gazetiers, colporteurs furent interdits ou poursuivis. Nul livre, même une simple réédition, ne pouvait paraître sans privilège royal, lettres patentes signées et scellées du grand sceau. Lieutenant de police, Parlement, Conseil du Roi, tout s'unissait pour tâcher de contrôler la pensée. Les gazettes hollandaises et les libellés allemands n'en eurent que plus de succès et de virulence. (...) Le Roi pensa même, comme ses aïeux et jadis Caton, régler les vêtements de ses sujets et « retrancher mille superfluités étrangères », dès 1661. Même en ce début de règne, la mode française n'eut pas la courtoisie d'obéir à Louis.

D'une part, tout fut pensé, décidé, et, si possible, exécuté en une dizaine d'années, qui correspondent assez bien aux années où Colbert eut beaucoup de pouvoir sous un Roi qui le soutenait souvent ; qui correspondent encore à la période où la paix l'emporte sur la guerre, où les finances se rétablissent, où l'on a le temps de penser et d'organiser. Après 1672, il

s'agit surtout de continuer à faire marcher la machine, ce qui revient en substance à nourrir la guerre.

Le second trait est l'incroyable faiblesse numérique du personnel monarchique qui reprit la France en main. Un roi et trois ministres pour décider ; une trentaine de conseillers d'Etat et moins de cent maîtres des requêtes pour préparer les dossiers ; avec le dernier des scribes et des huissiers, probablement moins de mille personnes pour administrer ; mille personnes qui suivaient comme elles pouvaient, avec leurs écritoires et leurs registres, le monarque et sa Cour dans son nomadisme. Dans les provinces, trente maîtres des requêtes « départis », d'abord pour enquêter et accomplir, ici ou là, quelque mission précise comme de juger, mettre une ville en tutelle, rechercher les faux nobles, le domaine et les forêts royales ; puis, vers 1670, fixés à demeure dans la plupart des généralités (sauf en Bretagne et Béarn) comme des espèces de superpréfets qui eussent été à la fois présidents-nés de tous les tribunaux, directeurs de tous les services financiers, tuteurs de toutes villes et bourgades, organisateurs des déplacements de l'armée, des navires, des blés, des étoffes et des monnaies ; représentant le Roi et ses pouvoirs démesurés, mais presque sans bureaux dans leur ville de résidence, sans agents d'exécution dans les bourgades de leur « département », sinon des aides bénévoles, des correspondants privés, des secrétaires qu'ils devaient appointer eux-mêmes. Si l'on rappelle en même temps qu'on comptait 27 brigades de maréchaussée dans tout le royaume, c'est-à-dire pas plus de 2000 gendarmes, on ne se donnera plus le malin plaisir de noter tout ce qui fit échec dans cette immense entreprise, de relever les innombrables cas de désobéissance et d'anarchie persistante. L'étonnant, au contraire, ce fut qu'avec si peu d'hommes, si peu de force de coercition, si peu d'agents d'exécution, une œuvre aussi ambitieuse ait été envisagée, rédigée, et, de temps à autre, effectivement réalisée.

Mais certains hommes, dont Colbert, rêvaient de bien autre chose que d'une simple mise au pas.

Chez Louis XIV, la gloire cavalière et juvénile des années 60 n'annonce pas encore l'insolence brutale des annexions en pleine paix des années 80 ; moins encore, la raison, la dignité courageuse des années de défensive de la fin.

Les Etats généraux des Provinces-Unies – en d'autres termes, la Hollande – étaient alliés de la France depuis 1662. Les Hollandais se méfiaient de la royauté anglaise restaurée. (...) Vers le sud, les cantons helvétiques devinrent de solides alliés, donnant des soldats contre des écus (1663). Une bonne partie des princes italiens était alliée ou parente ; l'autre ne comptait guère. (...) En Afrique et aux Antilles pour la traite des Noirs, sur la terre américaine autour de la Nouvelle-Amsterdam, sur l'Atlantique et les mers étroites, la rivalité anglo-hollandaise était partout aigüe.

Instaurant une coutume qui leur restera longtemps chère, les Anglais attaquèrent les colonies et comptoirs hollandais en pleine paix, dès 1664. Puis, la guerre déclarée, la flotte anglaise patrouilla en mer du Nord ; Charles II trouva une infanterie continentale en achetant un rêître, l'évêque de Munster, riche de 18 000 hommes, prêts à piller l'Est des Provinces-Unies. (...) Louis XIV procura aux Hollandais l'alliance danoise pour fermer la Baltique aux Anglais ; elle coûta 120 000 écus, que la France pays.

La première guerre (1667-1668)

L'excellence des préparatifs constituait, pour la monarchie française, une extraordinaire nouveauté. Six ans de lutte, obstinée et inachevée, contre la désobéissance, le

désordre et la friponnerie avaient abouti à doubler les revenus du Roi (...) 60 millions par an. (...) Déjà Vauban se distinguait d'une petite et remarquable troupe d' « ingénieurs du Roy » ; beaucoup de capitaines expérimentés, trop obscurs, souvent huguenots ; une jeune noblesse impatiente de bravoure pour la gloire du Roi et l'amour des dames ; quelque 25 000 mercenaires – lorrains, allemands, italiens, suisses surtout, les plus nombreux et les plus consciencieux. Environ, 70 000 hommes, dont une bonne moitié pouvait être français, et quelque 1800 canons, dont 800 venus du Danemark. Telle était l'armée du roi de France ; aucune autre ne pouvait l'égaliser, surtout pas l'armée espagnole des Pays-Bas, à peine de 20 000 hommes, mal armés, mal équipés, mal payés. La campagne « de Flandres », comme écrivait le Roi, commençait sous les meilleurs auspices.

Le Roi (...) au contraire de son père et de son aïeul (...) n'aimait pas la poudre, et pensait que sa Majesté royale ne devait pas s'exposer. Il prit quelque congé pour aller chercher la Reine et la Cour, et leur montrer les villes prises. En septembre, Turenne, qui avait atteint le voisinage de Gand et de Bruxelles, déclara la campagne close. (...) La guerre avait été magnifique : armées ordonnées et bien déployées, sièges qui se déroulaient comme des spectacles classiques, bien qu'un peu rapides, victoires continuelles, sans grand risque, il est vrai ; le tout sous les yeux de Louis qui entendait les trompettes de la renommée porter au loin l'écho de sa gloire.

L'obsession hollandaise (1668-1672)

En 1672, une armée française de 120 000 hommes (dont un bon tiers d'Italiens, de Suisses, d'Allemands, d'Écossais, d'Irlandais) pouvait à bon droit impressionner l'Europe. On n'avait jamais vu rien de pareil par le nombre, par l'équipement, par l'organisation des magasins et des places-fortes, par le renom mérité des chefs.

C'est bien plus la diminution des charges que l'accroissement des recettes ou le resserrement des dépenses qui caractérise l'œuvre financière de Colbert. En ce domaine, son efficacité fut redoutable. Des diverses rentes dont l'État (souvent par l'intermédiaire de l'Hôtel de Ville de Paris) devait effectuer le service, une partie fut purement supprimée, et l'autre réduite du quart ou de la moitié ; les rentiers, presque tous Parisiens, murmurèrent, firent mine de cabaler, puis se soumirent : économie annuelle, plus de 4 millions.

Colbert savait parfaitement que le plus beau système fiscal du monde demeure parfaitement vain quand la « matière imposable » se dérobe. (...) C'est dans cette perspective qu'il convient d'interpréter l'action de Colbert, qui ne visait pas à enrichir le royaume pour l'amour de ses sujets, mais pour les nécessités du gouvernement.

Dès juillet 1670, Colbert écrivait que Sa Majesté ne pouvait souffrir longtemps « l'insolence et l'arrogance de cette nation ». Impuissant devant la supériorité économique des Bataves, Colbert ne voyait qu'un moyen d'en venir à bout : la guerre ; et, très tôt, il se prenait à imaginer ce que serait le royaume lorsqu'il aurait annexé les riches Provinces-Unies. (...) Désirée par tout ce qui comptait – militaires, nobles, catholiques, ministres du dedans et du dehors – l'attaque de la Hollande par un Roi qui voulait se venger est la première action décisive du règne, peut-être son moment crucial.

III Le premier tournant (1672-1679)

Le jour de la prise d'Utrecht, les digues de Muiden furent ouvertes ; en trois jours, Amsterdam devint la capitale d'un petit archipel (...) La Hollande devenait impossible à conquérir, sauf par mer. (...) Diplomatie et florins agissaient ; l'Espagne les aidait ; le 23 juin,

l'Electeur de Brandebourg et l'empereur Léopold s'entendaient à Berlin pour intervenir contre la France.

Les derniers jours de juin, une ambassade des états généraux était venue proposer à Louis XIV tout le pays au sud de la Meuse, toutes les places conquises et dix millions. Louis, ivre de louanges, réclama beaucoup plus de terre, beaucoup plus d'argent, le rétablissement du catholicisme dans toutes les provinces, des privilèges inouïs pour le commerce français, et ce dernier outrage : qu'une ambassade annuelle vienne à Paris lui remettre une médaille d'or en témoignage de soumission. Les plénipotentiaires partirent et ne revinrent jamais.

L'agression contre la Hollande fut son premier grand échec – nous disons bien échec – aux conséquences redoutables. Aucun but de guerre n'avait été atteint, ni celui du Roi ni celui de Colbert : les marchands de fromage n'étaient point châtiés, malgré leur misérable armée ; et la marine et les Indes néerlandaises n'étaient point soumises. (...) L'année 1672, année cruciale, grande inflexion du règne, annonce des temps difficiles.

Il fallut moins de deux ans à l'Europe, ameutée presque entière par Guillaume d'Orange, pour se coaliser contre l'agresseur des Provinces-Unies. (...) De nouveaux impôts s'apprêtaient à fondre sur le royaume, afin de nourrir la guerre : papier timbré, droit sur l'étain, augmentation du sel et du tabac. Dès 1674, Bordeaux s'agitait, et à sa suite la Guyenne ; en 1675, la révolte grondait partout, particulièrement grave dans le Sud-Ouest et en Bretagne ; Anglais et surtout Hollandais songeaient à utiliser cet intéressant appoint à la coalition ; malheureusement pour eux, le front intérieur s'ouvrit un an trop tard : ce fut l'année 1674 qui fut grave pour Louis XIV.

L'année 1675 fut encore difficile. (...) Dès le mois d'août, il fallut détacher des troupes royales pour piller et tuer les Bas-Bretons et les Rennais, violemment insurgés contre le fisc et les nobles (...) Des milliers de soldats furent envoyés prendre leurs quartiers d'hiver dans l'ouest du royaume, révolté de la Manche au Roussillon ; Bretagne et Guyenne furent particulièrement visées, Rennes et Bordeaux spécialement châtiées. Mais le front intérieur disparut avec l'hiver. Ayant perdu des milliers de sujets, le Roi put retourner ses troupes contre les coalisés. Quant aux provinces, terrorisées, elles ne bougèrent plus de longtemps.

D'équilibre financier, il ne pouvait plus être question. Dès 1672, le déficit dépasse 8 millions ; il double l'année suivante, et atteint 24 millions en 1676. Plus jamais Colbert ne put s'enorgueillir des beaux excédents des dix premières années. (...) Les impôts habituels augmentèrent : les tailles, de 6 millions, les aides, de 5, la gabelle, de 4 ; le Clergé même dut élever son « don gratuit ». On inventa de nouveaux impôts, dès que la coalition menaça : la taxe sur les maîtrises d'arts et métiers, la marque de l'étain, le monopole du tabac, le papier timbré étendu aux actes des fabriques (donc aux registres paroissiaux) : tout cela date de 1673 et de 1674 et provoqua les résistances et les révoltes que l'on sait, non seulement contre le poids de ces levées, mais contre la « nouveté » qu'elles constituaient et l'atteinte qu'elles portaient à mille privilèges, personnels, locaux ou provinciaux.

Troisième partie

Le temps du mépris : grandes options et grands changements (1679-1689)

I Le despotisme religieux

Au beau milieu du conflit avec le chef du catholicisme, Louis avait décidé d'extirper l'hérésie de son royaume, multipliant ainsi le nombre de ses adversaires. (...) Il faut d'abord insister sur la situation religieuse tout à fait extraordinaire où se trouvait la France. Depuis 1598, deux religions coexistaient, étaient juridiquement acceptées. Dans aucun pays d'Europe on ne trouvait rien de semblable ; toute la pensée politique et religieuse du temps allait contre cette division d'un Etat entre deux Eglises. Presque aucun catholique n'avait accepté l'édit de Nantes, cet expédient provisoire, imposé par trente années de guerres indécises, et l'autorité du roi Henri. Les Assemblées du Clergé tonnaient régulièrement contre « la malheureuse liberté de conscience » (1650), contre les temples, « synagogues de Satan », contre les religionnaires, « esclaves révoltés » (1660). Toute l'action du parti dévot et de la Compagnie du Saint-Sacrement était dirigée vers la révocation. Au début, du moins jusqu'à la grâce d'Alès (1629), les protestants eux-mêmes trouvaient l'édit insuffisant et, pour le plus grand nombre, désiraient une sorte de « cantonnement », une organisation autonome dans le royaume, à la manière des Provinces-Unies. Richelieu avait mis fin à ces rêveries, et contraint un million de huguenots à la défensive, position de faiblesse.

Colbert (...) connaissait fort bien la puissance économique des huguenots, sans commune mesure avec leur nombre : tant de tapissiers, de drapiers – Van Robais en tête -, d'entrepreneurs et d'artisans de toutes sortes, et tant de négociants, de Dunkerque à Bayonne, notamment les célèbres LeGendre, les fameux banquiers rouennais, et les lyonnais, n'appartenaient-ils pas à la « religion » ? La seule Compagnie du Nord n'était-elle pas animée et financée par quatre hommes et leur parenté : à Paris le banquier Formont, à la Rochelle les armateurs Pagès, Raulé et Tersmitten, tous fidèles huguenots ? Comment se priver de pareils appuis ? Mais, dès 1680, l'influence de Colbert se faisait de plus en plus faible, et sa voix s'éteignit en 1683.

L'unité religieuse du royaume couronnerait son règne, et la décision fut prise, semble-t-il, à la fin de 1684. (...) Les soldats « logeaient » depuis longtemps chez les contribuables récalcitrants et dans les provinces agitées. (...) La fiction pouvait être soutenue que, n'existant plus en France que des catholiques, l'édit de Nantes devenait sans objet.

Des mesures complémentaires accentuèrent la révocation : expulsions des protestants parisiens, massacre des Vaudois en pleine Savoie, refus de sépulture, dragonnades nouvelles, enlèvements d'enfants, chasse aux pasteurs qui rentrent, mort promise à ceux qui « seront surpris faisant des assemblées » - et effectivement infligée à six cent d'entre eux, découverts par les spadassins de l'intendant Baviille... (...) Deux cent mille départs peut-être sur un million de huguenots : ouvriers, artisans, marchands, intellectuels, marins et soldats – peu de paysans – allant vers les refuges hollandais, suisses, anglais, brandebourgeois, allemands, scandinaves, russes même – sans compter les refuges coloniaux, le Cap, par exemple.

La révocation troubla, divisa, appauvrit le royaume, et renforça tous ses adversaires. Bien mieux, elle prépara assez directement la révolution d'Angleterre. Le Parlement d'Angleterre redoutait en effet que son roi trop catholique, prudent pourtant à ses débuts, n'en vînt à des mesures du même ordre.

II De la paix armée à la coalition générale (1679-1688)

En septembre 1681, l'annexion de Strasbourg ne s'habille d'aucun oripeau juridique. Trente mille hommes sont rassemblés secrètement sous les murs de la ville, qui ne peut que capituler. Un mois plus tard, Louis XIV vint en personne prendre possession de la cité protestante, et y rendre la cathédrale au culte catholique.

Pendant quatre années, Louis, plus sûr de lui que jamais, ne cessa de braver l'Europe. En 1684, en pleine paix, il somma la République de Gênes de cesser de construire des galères pour l'Espagne, et d'envoyer des sénateurs s'excuser à Versailles. La flotte de Duquesne porta la sommation et, sans attendre la réponse, brûla la ville par un bombardement de six jours. (...) Après avoir, sans trop de risques, bombardé trois fois Alger, sa flotte parut devant Cadix en juin 1686. Sous la menace, le roi d'Espagne rapporta les mesures qu'il avait prises contre le commerce français à Cadix. (...) Sur terre, le Grand Roi savait aussi humilier les petits.

A Rome, tous les ambassadeurs avaient renoncé au droit d'exterritorialité, qui faisait de quartiers entiers, ceux des ambassades, le refuge des filous et des prostituées, les uns et les autres si nombreux à Rome. Louis XIV, pour des raisons de prestige, s'y refusait. Innocent XI décida, en 1687, qu'il ne recevrait plus d'ambassadeur français, si Louis ne se pliait pas à la règle générale. La réponse fut magnifique : Dieu, assura le Roi, m'a « établi pour donner l'exemple aux autres, et non pour le recevoir ». Un ambassadeur fut envoyé, et excommunié immédiatement. (...) A ce moment précis, où il pouvait encore négocier, Louis opte à nouveau pour le coup de force : il occupe Cologne, il occupe le Palatinat, il occupe Avignon, il entre à Mayence et dans l'évêché de Liège.

La seconde coalition commençait. Au bout de quelques mois, Louis n'avait plus aucun allié. Au Nord, à l'Est, au Sud, sur mer, aux colonies, la France devait faire face partout. La grande épreuve commençait. Elle devait occuper toute la fin du règne, plus de vingt-six années. (...) La révocation avait presque soudé les Etats protestants, autrefois stipendiés ; le Pape était hostile ; l'Empereur, plus puissant que jamais, devenait le chef reconnu de l'Allemagne et de la Chrétienté ; en quelques semaines, les deux puissances maritimes unissaient leurs forces, sous l'autorité prestigieuse de Guillaume d'Orange.

III Le Roi et le royaume avant la grande épreuve (1688)

En mai 1685, Dangeau comptait trente-six mille ouvriers et soldats sur les chantiers versaillais. (...) Etrange atmosphère que celle de Versailles : travail et jeu, magnificence et ordure, dévotion et dévergondage. Rie, surtout, du Versailles scolaire et littéraire qu'on imaginait hier, qu'on imagine parfois encore.

Après plusieurs récoltes médiocres, la moisson de 1661 fut catastrophique, et, en quelques lieux, mauvaises aussi celles de 1662 et 1664. Pendant que folâtraient la Cour et le Roi, les pauvres gens mouraient, deux ou trois fois plus nombreux que de coutume, et les enfants ne naissaient plus, ou succombaient aussitôt nés. Ainsi, même dans la paix, les misères reprenaient, avec leurs visages habituels : troubles sur les marchés, vols et braconnages, troupes de mendiants, contagions nouvelles, manque de travail, cadavres dans la rue, échec patent des faibles mesures charitables... Sortirait-on jamais des « mortalités » ? On en sortit, un moment. A partir de 1663 s'installaient une dizaine d'années presque heureuses, sauf quelques accès de peste, venue du Nord entre 1665 et 1668.

Une certaine remise en ordre du royaume s'est manifestée. Si les seigneurs et l'Eglise paraissent exercer une pression fiscale plus forte, et d'ailleurs mal accueillie, les impôts royaux n'augmentent pas et sont moins mal perçus. Les quelques travaux sérieux dont nous disposons montrent que les salaires ne baissent pas. Pendant une dizaine d'années, les fléaux traditionnels s'éloignant le pain devenant très bon marché et le travail assez facile, une certaine aisance dut régner dans le petit peuple (...) Cela n'empêchait ni les épidémies locales,

ni les refus d'impôts, ni les révoltes, on le sait ; mais tout cela faisait partie de l'atmosphère habituelle du royaume.

Toujours est-il qu'à partir de 1674 l'atmosphère changea. On revit les soldats, la disette, l'épidémie et les impôts extraordinaires. Les « saisons se déréglaient », comme on disait, les étés humides revinrent nombreux : la récolte de 1674 fut souvent mauvaise ; celles de 1677, 1678, 1679, plus encore, et surtout cumulèrent leurs effets ; 1681 fut parfois insuffisant ; 1684, souvent catastrophique. Alors, les prix alimentaires de base montèrent fortement : entre 1677 et 1684, blé et pain ont presque doublé, par rapport aux années 1667-1672. Or, il est certain que les salaires n'ont pas bougé d'un sol, et il est probable que la quantité de travail a diminué, face à une population adulte et adolescente plus nombreuse. La conséquence est, à cette époque, aisée à prévoir. Un peu partout, à des dates variables (surtout vers 1679 et 1684), la mort recommence à frapper ; un peu partout, le chiffre des baptêmes s'abaisse en-dessous du chiffre des morts.

Dès 1674, l'armée s'est abattue sur le pays : quartiers d'hiver et étapes, en liaison avec la première coalition ; répression féroce des révoltes de l'Ouest et du Sud-Ouest (1675) ; garnisons chez les contribuables rebelles et chez les hérétiques entêtés. Directe ou indirecte, la pression fiscale s'est fortement aggravée à partir de 1673.

C'est sur cet effectif moins nombreux et plus atteint par la disette et la maladie que vont s'abattre les nouvelles exigences royales. Et pourtant, de 1685 à 1689, la météorologie redevient favorable : récoltes magnifiques, prix extrêmement bas, 1688 détenant souvent le « record » du bon marché des grains au XVII^e siècle.

Rassemblons, en quelques mots, ce que l'on sait et ce que l'on devine de ce petit peuple divers et nombreux qui constituait la substance même de la France. A la veille de la seconde coalition, il connaissait une sorte de trêve, symbolisée par le bas prix des blés, que presque toujours il était obligé d'acheter. Sans doute le travail n'abondait pas, et son salaire n'avait pas varié depuis trente ans ; mais la nourriture abondait. Dans les provinces, sauf en pays huguenot, régnait une sorte de paix provisoire, un ordre relatif, sans révolte notable, sans agitation prononcée, sans misère accusée – sauf cette sorte de détresse structurale qui est liée en permanence à la situation de manouvrier, urbain ou rural. Et pourtant, depuis 1674, le petit peuple avait réappris à souffrir : soldats, impôts nouveaux, disettes, épidémies étaient réapparues à peu près partout.

Rentiers et négociants : La richesse française vers 1688

En trente années, prix et fermages ont baissé sensiblement. (...) Bien qu'ils puissent se rattraper en temps de cherté (mais les chertés, justement, se font rares), les gros capitalistes et les gros fermiers crient naturellement le plus fort. (...) A partir de 1660, et plus encore de 1670, les revenus (et les prix) de la terre française s'effondrent littéralement. (...) Si l'on étudie les paiements effectifs des fermiers, on constate que l'endettement croît en s'accroissant de 1660 à 1690 : souvent, le retard habituel passe de quelques mois à deux, trois et cinq années (...) Par bien des recoupements, on arrive à établir que la terre rapportait alors moins de 3%, à condition que ceux qui la cultivent consentent à acquitter leurs charges.

Les rentes constituées, aux alentours de 1689, formaient l'essentiel de beaucoup de fortunes. (...) En droit, elles rapportaient 5% dans le ressort du Parlement de Paris depuis 1665, et vraisemblablement 5,5% ailleurs ; c'est-à-dire le double de la terre affermée. (...)

Malheureusement, tout n'est pas clair dans l'histoire de ces rentes, et l'on se demande même si le capital qui « achetait » la rente était toujours effectivement versé...

En Asie, en méditerranée, sur la côte africaine des esclaves, à Cadix et en Amérique surtout, les navires et les négociants français étaient trop bien placés, et trop bien soutenus par une marine de guerre neuve et hardie. Il fallait que cela cesse... Cette agressivité marchande prouve au moins que, par-delà la demi-misère paysanne, les lamentations des rentiers, la dépression rurale et les méfaits de l'intolérance casquée, le royaume de France était loin d'être épuisé. Une fois de plus, comment aurait-il supporté le quart de siècle qui l'attendait, sans les ressources brillantes de ses négociants, de ses armateurs, de ses financiers, sans la résistance de ses rentiers, sans le labeur obstiné, coléreux et difficile de ses millions de paysans ?

Quatrième partie

Le temps des épreuves (1689-1714)

I La seconde coalition (1689-1697)

Ayant mécontenté Rome par son césaro-papisme et sa superbe, profondément blessé l'Europe protestante par la Révocation et ses brutalités, fatigué l'Empire et l'Espagne par ses « réunions » et ses agressions, Louis XIV pensa éviter une guerre générale par des coups de force rapides. Aussi poussa-t-il ses troupes en Avignon, en Palatinat, dans l'Electorat de Cologne, vers l'Irlande et même vers New York à partir du Canada (fin 1688, début 1689). Le résultat fut admirable. En quelques mois, toute l'Europe, sauf des neutres insignifiants (Danemark, Suisse, Portugal), était conjurée contre lui, sous la direction du stathouder des Provinces-Unies, qu'il avait laissé devenir roi d'Angleterre. Il devait soutenir la guerre au Nord, à l'Est, au Sud-Est, au Sud, en Irlande, en Amérique du Nord, aux Antilles, aux Indes, un peu partout sur mer. Fort involontaire, le seul allié du Très Chrétien était l'infidèle ottoman, qui ne cessa d'occuper l'Empereur et ses meilleurs troupes sur les confins hongrois.

Pendant neuf ans, on batailla un peu partout, chacun ayant l'avantage tour à tour, avantage souvent contesté et jamais décisif. On répandit beaucoup de sang – parfois 10 000 à 20 000 tués en un seul jour, car les armes à feu devenaient plus redoutables et leurs cibles plus fournies. (...) On en finit l'été 1697.

Pour la première fois, les luttes aux colonies doublèrent systématiquement les luttes continentales : ce phénomène s'amplifia rapidement, et donna un caractère nouveau, d'une importance considérable aux conflits du XVII^e siècle. (...) Quatre à cinq cent mille hommes sur le pied de guerre ruinaient les trésoreries, même hollandaises. (...) Louis renonçait au despotisme religieux et allait devenir, jusqu'à la fin de ses jours, l'allié obéissant de Rome et de la Compagnie de Jésus. Les jansénistes s'en apercevront très rapidement. (...) En 1697, le Roi fut poussé à la sagesse par une nécessité et par une espérance. La nécessité, c'était l'affolant épuisement de ses finances, et la détresse profonde de son royaume. L'espérance, qui hantait aussi toutes les cours d'Europe, c'était le décès prochain d'un roi d'Espagne sans enfant. Louis se préparait depuis toujours à faire valoir ses droits à cette succession imminente. (...) Si, en 1697, tous les princes se préoccupaient de la santé du roi d'Espagne, les peuples songeaient surtout à panser leurs plaies ; le peuple de France comme les autres.

Nourrir, équiper, armer pendant neuf ans deux cent mille hommes et deux escadres sur quatre fronts principaux et autant de théâtres lointains, contre l'Europe presque entière, la

Banque d'Amsterdam et bientôt (1694) la Banque d'Angleterre : tâche gigantesque. (...) L'exploitation de l'intérêt et de la vanité ne suffisant pas, il fallut revenir au bon vieux procédé des manipulations monétaires. (...) La technique était relativement simple : les principales monnaies, louis d'or et louis d'argent, ne portaient aucune valeur faciale, et circulaient, en principe, selon la valeur que leur attribuaient les ordonnances royales. Il suffisait donc que ces ordonnances fussent prises au bon moment et dans le bon sens pour que l'Etat fût bénéficiaire d'une élévation (donc d'une dévaluation, en notre langage) ou d'un abaissement (l'inverse) de la valeur des louis. En 1689 et 1693, des opérations de plus grande envergure furent entreprises : en substance, on obligea les Français à remettre leurs vieilles pièces, à bas prix, aux Hôtels des Monnaies, à en recevoir, en échange, d'autres qui étaient censées valoir bien plus cher, mais ressemblaient aux précédentes comme des sœurs jumelles. La différence aidait à payer la guerre.

Jamais, depuis Richelieu, on n'avait demandé semblable effort à un effectif contribuable si peu nombreux, si constamment réduit par de nouvelles exemptions et de nouvelles famines. Aux impôts anciens et nouveaux s'ajoutaient l'entretien des armées passant ou campant (étapes, ustensiles), la levée des droits afférents aux nouveaux offices, les tripotages monétaires, l'alanguissement de l'économie et le poids d'une sorte de despotisme brutal, si souvent secrété par la guerre.

Dans les grandes cités textiles du Nord – Amiens, Beauvais -, on se plaint, avec des accents nouveaux, de la baisse du commerce, due à la ruine de la clientèle ; et de fait, dans les deux villes, une partie des métiers cesse de battre, les chômeurs se multiplient, les institutions charitables sont assiégées.

Une administration aux pouvoirs et aux effectifs croissants enserrait donc le royaume. Le temps approchait où l'on pourrait dire, avec quelque raison, que le Roi était « présente dans chaque province » sous les traits d'une trentaine d'intendants enfin réellement puissants et efficaces.

Les jeunes gens fuyaient, les parents et même les paroisses payaient des remplaçants, hommes sans foi ni loi. La profonde hostilité du paysan français à tout service militaire, qui devait marquer plus de cent cinquante années d'histoire de France (et expliquer, au passage, toutes les chouanneries), commença donc sous la guerre dite de la ligue d'Augsbourg, en attendant de prendre une ampleur nouvelle pendant la guerre qui suivit. La milice, qui déracine et dégrade le rural, en fait un brigand et un déserteur, laissa un souvenir d'épouvante, dès sa création. Et pourtant, elle n'était qu'un malheur au milieu de bien d'autres, plus graves et, ceux-là, universels.

Au mois de mai 1693, écrit en ses mémoires un petit officier de l'évêché de Beauvais « le blé et les autres grains, qui étaient déjà chers, sont renchérissables notablement... Les autres denrées se sont montées à proportion à un fort haut prix. Cela joint à la désolation que causent la guerre et la ruine du commerce fait que le peuple est accablé de pauvreté et de maux ». Au printemps suivant (avril 1694), le même homme note ce qu'il voit autour de lui : « Un nombre infini de pauvres, que la faim et la misère font languir, et qui meurent dans les places et dans les rues, dans les villes et à la campagne, par manquement de pain et par disette, et n'ayant point d'occupation et de travail, ils n'ont point d'argent pour acheter du pain... La plupart de ces pauvres, pour prolonger un peu leur vie et apaiser un peu leur faim, par défaut de pain mangent des choses immondes comme des chats, de la chair des chevaux écorchés et jetés à la voirie, le sang qui coule dans le ruisseau des bœufs et des vaches qu'on égorge, les tripailles,

boyaux, intestins et autres choses semblables que les rôtisseurs jettent dans la rue... Une autre partie de ces pauvres mangent des racines d'herbes et des herbes qu'ils font bouillir dans l'eau, comme sont des orties et autres semblables herbes... D'autres vont déterrer les fèves et menus grains semés à ce printemps... et tout cela produit des corruptions dans le corps humain, et différentes maladies mortelles et communicatives, comme fièvres pourpreuses... qui atteignent même les personnes riches et accommodées.

Il nous apparaît aujourd'hui avec une aveuglante lumière que, de l'été 1693 à l'été 1694, la grande majorité des Français – et nombre d'étrangers – ont été menacés, atteints ou tués par la famine. Dans un très grand nombre de localités, l'effectif annuel des morts a doublé, triplé, quadruplé, parfois pire encore. (...) L'examen, même superficiel, des registres paroissiaux, montre abondamment l'étendue de la catastrophe : au moins un dixième des Français au cimetière, en quelques mois.

Comme d'habitude, les prix amplifient démesurément les résultats décroissants des moissons : de l'été 1688 au printemps 1694, ils quintuplent, ils sextuplent, et plus encore. (...) Disette et famine, ces mots trompeurs, signifient simplement « cherté » : il y avait de la farine et du pain pour tous, mais tous ne pouvaient pas l'acheter. La famine est strictement une calamité sociale ; seules, les épidémies qui la suivent franchissent souvent les barrières de classe, bien que les riches fuient les centres de contamination pour se réfugier aux champs. On ne comprend rien à ces phénomènes tragiques quand on continue d'ignorer que l'immense majorité des Français, même à la campagne, *devait* acheter son pain ; que, dans certaines provinces, les trois quarts des paysans étaient incapables de nourrir leur famille sur leur exploitation, qu'ils devaient gagner leur seigle par des journées ou des travaux manufacturiers à domicile. Or, en temps de cherté, il est bien connu que le travail manque aux champs, aux granges et aux métiers, chacun se resserrant et les débouchés s'étranglant. Bien mieux, il est de coutume de diminuer même le salaire à la tâche ou à la journée « à cause de la difficulté des temps ».

Si l'on pouvait mesurer, avec on ne sait quelles balances, le poids de misère et de deuils qui s'abattit alors sur le petit peuple de France, il apparaîtrait avec clarté que jamais, depuis au moins la Fronde, il ne connut plus longues, plus rudes et plus universelles souffrances. (...) Le Grand Roi exprimait à « ses peuples » sa commisération, peut-être sincère (...) Les administrateurs prenaient de nombreuses dispositions concernant la police des marchés, les accapareurs, la mendicité et parfois les prix (qu'on tenta plus ou moins d'empêcher de monter, en quelques endroits) : simples papiers d'Etat, sans effet décelable.

Mais le mal lui-même se communiqua fâcheusement à l'Etat. Dès 1693, le rendement de tous les impôts fléchit brusquement : aucun sergent, aucun garnisaire ne peut faire payer des mourants ou des morts. Il fallut, on le sait, baisser tailles et fermes, accélérer les dernières manipulations monétaires, instaurer rapidement la première capitation, et même, fait mémorable, diminuer en pleine guerre les dépenses de guerre, tout en engageant sérieusement la négociation.

La puissance de la coalition tout juste contenue, le prix extrêmement élevé de cette longue guerre, l'épuisement fiscal, la fragilité monétaire, le marasme du commerce, la misère des campagnes, la chute brusque de la population (2 à 3 millions d'hommes, pour le moins), la levée d'une opposition aristocratique et pacifiste (et aussi janséniste, que nous retrouverons), l'échec affirmé de la Révocation et du gallicanisme royal, la pénurie de grands capitaines, les saignées et les désertions militaires, l'impopularité de la milice, le tout amplifié

par l'effroyable famine qu'on n'était pas près d'oublier : tout commandait un repli, une longue respiration du royaume, un e trêve en tous les domaines. Pour le Roi et pour le royaume, le malheur voulut qu'elle ne durât même pas cinq années.

II Le répit (1697-1701)

La plus urgente tâche consistait à stabiliser et à réduire l'énorme dette du royaume, plus de 300 millions. (...) Dès la fin de 1697, des rentes au denier 18 (5,5%) furent offertes avec succès ; en 1698 et 1699, on put descendre au denier 20 (5%). Les secondes servirent à rembourser les premières, comme les premières avaient servi à rembourser les rentes aux deniers 14 et 12 (plus de 7 et de 8%) que les malheurs de la guerre avaient contraint de créer. En somme, par un mécanisme de conversions successives – que les rentiers pouvaient baptiser escroqueries -, la charge de la dette diminuait fortement.

L'affaire par excellence, la seule digne du Maître, c'était la succession. (...) La coalition européenne n'entra en action contre la France et l'Espagne unies que le 15 mai 1702. (...) Au-delà des haines tenaces de Guillaume et d'Heinsius, il semble à peu près prouvé que ce furent les facteurs économiques qui décidèrent les banquiers, les armateurs, les négociants, les marins néerlandais et anglais, de qui, en fin de compte, dépendait vraiment la guerre. Les grands négociants français poussaient hardiment l'exploitation de ce cadeau : le marché espagnol, le marché américain, l'argent mexicain et péruvien. Sur les côtes américaines croisaient les escadres françaises ; galères et navires du Ponant, dunkerquois, havrais, rouennais, malouins, nantais, rochelais, bordelais envahissaient pacifiquement les ports de la péninsule et ceux des Indes. En des délibérations vibrantes d'espoir, les négociants et les fabricants picards, normands, lavallois se réjouissaient de l'immense marché qui, plus largement et plus aisément encore, s'ouvrant tout grand à leurs draps, leurs serges, leurs toiles et leurs pacotilles. Enfin, suprême victoire et suprême danger, le roi d'Espagne accordait l'asiento à une compagnie française – dans laquelle lui-même et Louis XIV étaient actionnaires ! – en septembre 1701.

Chacun sait que l'asiento est le monopole de la fourniture de nègres aux colonies espagnoles. (...) Bref, le monopole de la fourniture des indispensables travailleurs noirs aux Indes passait à la Compagnie française de Guinée pour dix ans ; en son sein, on rencontrait, outre les deux monarques, les plus grands capitalistes du temps, notamment Crozat, Legendre et Bernard. Ce triomphe économique, les marchands anglais et hollandais (l'histoire traditionnelle minimise beaucoup trop le rôle de ces derniers) ne pouvaient l'accepter. La Grande Alliance de La Haye suivit de quelques jours la signature de l'asiento. A La Haye, l'Empereur et les puissances maritimes, fortement unis, donnèrent deux mois à Louis XIV pour négocier ; sinon, ce serait la guerre. La guerre pour le démantèlement de la succession espagnole, pour la fermeture des Pays-Bas aux Français, pour la maîtrise de l'Italie et de la Méditerranée, pour la pénétration des coalisés dans les colonies espagnoles et leur interdiction du négoce français (7 septembre 1701). (...) La troisième coalition commençait.

III La dernière coalition (1702-1714)

Une troisième coalition attaquait Louis XIV, allié pour la première fois au roi d'Espagne, son petit-fils. (...) La fourniture des étoffes et des nègres aux indes de Castille a pesé sur ces douze années de guerre autant que les considérations de prestige.

Enrôlement régulier ou forcé, racolage et milice mirent 220 000 hommes à la disposition du Roi en janvier 1702 ; 300 000 peut-être l'année suivante. (...) Ces foules soldatesques, sans doute, avaient été recrutées dans ces conditions pénibles : racolages

irréguliers, enrôlement des mendiants, des vagabonds, des prisonniers, enlèvement de jeunes gens, miliciens tirés au sort, d'abord parmi les seuls célibataires (d'où une inquiétante épidémie de mariages), puis parmi les moins de trente ans. Elles se débandaient facilement, et désertaient plus facilement encore : la chasse aux insoumis devint, désormais, la constante occupation de la maréchaussée et des troupes de l'intérieur. Mal vêtues, mal nourries, payées irrégulièrement, elles considéraient le pillage comme une de leurs principales attributions.

Les troupes d'en face, mieux commandées, mieux ravitaillées, comprenaient surtout des régiments de mercenaires de vingt nationalités, dont l'action demeurait très difficile à coordonner, chaque coalisé tirant volontiers du côté de son intérêt propre.

Il y avait des corsaires, nombreux, redoutables et fameux depuis la dernière guerre. Enlevons-leur soigneusement les oripeaux dont les ont revêtus les récits pour la jeunesse et l'imagerie populaire. Les corsaires français, ce sont les commerçants des grands ports armant leurs propres navires, avec la permission royale, pour protéger leur commerce en Espagne, aux Isles, aux Indes, en mer du Sud. L'intérêt de ces grands chevaliers du négoce se trouvait coïncider avec celui du Roi. Ce dernier consentait à fermer les yeux sur leurs actes de piraterie, de contrebande, et même de commerce avec l'ennemi. A bien des égards, l'aide de la marine privée se révéla très utile à la marine royale, et au Roi lui-même, qu'elle sauva plusieurs fois de la faillite.

Dès 1701, les dépenses militaires sautèrent de 56 à 97 millions, tandis que le Roi ne rognait pas un écu pour l'entretien de ses maisons, ses constructions (Marly surtout), ses gratifications et ses « comptants ». (...) En 1701, on inventa, parmi d'autres, une taxe sur les jeux de cartes. (...) En 1702, on augmenta tout simplement le prix du sel, de 3 à 5 livres par minot. (...) Les manipulations monétaires s'accéléchèrent : en 1701, la nouvelle « augmentation » (traduisez : dévaluation) des 2 louis s'acheva, après le petit jeu préalable des « diminutions » en escalier.

L'armée française d'Italie devait désormais, non seulement essayer de défendre le Milanais, mais reconquérir le Piémont (...). L'allié portugais trahit les Bourbons (...). Deux traités, en 1703, ouvrirent le Portugal aux vaisseaux, au commerce, et aux troupes de la coalition. (...) Louis XIV expédia en Espagne Berwick et douze mille hommes, qui pénétrèrent dans l'intérieur du Portugal (...). A Blenheim, non loin de Höchstädt, les Franco-Bavarois de Marcin et de Tallard furent écrasés en août 1704 (...) Versailles atterré, personne n'osant annoncer le désastre au vieux Roi ; la Bavière perdue ; les restes de l'armée vaincue refluant jusqu'en Alsace.

Le mois même de Blenheim, une flotte anglaise prit Gibraltar (...). L'escadre française de Toulon vint assiéger la place forte (...), elle échoua. (...) Au début 1705, la maîtrise de la Méditerranée passa aux Britanniques (...). L'année 1706 fut très pénible. Villeroy perdit les Pays-Bas. Au Sud, tout allait mal. Devant Turin, Marcin et La Feuillade furent écrasés (...). L'Italie du Nord était perdue. Louis XIV obtint une retraite honorable (...) Quelques mois plus tard, il décida d'abandonner Naples et la Sicile, indéfendables. (...) Mais 1708 gâta tout. Une tentative (...) de débarquement en Ecosse (...) échoua piteusement. (...) En Espagne, le duc d'Orléans, qui avait remplacé Berwick, piétina quelque peu. Les Anglais s'installèrent en Sardaigne. La catastrophe décisive eut lieu sur le front Nord.

La catastrophe réelle se produisit à la fin de l'année et surtout en 1710. Sauf dans les campagnes qui purent semer des blés de printemps, surtout de l'orge, la récolte fut nulle. Les

prix des blés, vieux, mauvais, importés, atteignirent des altitudes himalayennes : en Beauce et en Brie, dix, douze et treize fois les prix de l'année précédente. Comme en 1694, le petit peuple, aux réserves épuisées par les divers impôts, ne put vivre que de charité ou de charognes infectes. On enterra en série, on ramassa des morts le long des chemins, on ne se maria plus, et le peu d'enfants qui réussirent à naître moururent très vite. Avant que de rendre l'âme, on tentait de se révolter. Paris insulta les riches, les grands, la famille royale. Les chansons et les libelles les plus atroces atteignaient le vieux Roi lui-même. (...) Louis se résigna, avec une très grande dignité, à implorer la paix, en négociant jusqu'à l'impossible. (...) Affamées, décimées, improvisées, les pauvres armées françaises tenaient à peu près, sur le sol national. (...) Un nouvel impôt, qui scandalisa les privilégiés parce qu'il reprenait les principes en somme égalitaires de Vauban, le dixième, produisit, malgré mille révoltes et sabotages, quelque 25 millions chaque année.

D'avril 1711 à mars 1712, la rougeole et l'imbécilité des médecins enlevèrent au roi de France son fils, son petit-fils et sa femme, l'aîné enfin de ses arrière-petits-fils. Pour insignifiant qu'il pût apparaître, le premier de ces événements déclencha, en Angleterre, le succès du parti tory, du parti de la paix, des landlords qui trouvaient que la guerre coûtait bien cher pour de bien minces profits. (...) La série de deuils de la Cour de France posait, bien plus que le problème de la succession d'Espagne, celui de la succession de France : Philippe V et le fragile duc d'Anjou (...) devenaient les seuls héritiers en ligne directe.

Louis XIV (...) réalisait au moins l'un de ses buts de guerre : Philippe V demeurait roi de toute l'Espagne et des Indes, mais devait céder ses possessions italiennes et belges à l'Empereur. Grâce aux Anglais, à Desmarets, à Villars, à des armées courageuses et à un petit peuple obstinément décidé à survivre en des années terribles, les frontières du royaume demeuraient presque intactes.

Il faut, avec insistance, l'heure des redditions de comptes approchant, mettre en relief le prix de cette paix, plus élevé que jamais, et le poids de cette guerre, plus lourd que jamais. Le démantèlement de l'Empire français d'Amérique, que d'audacieuses individualités avaient porté de Saint-Laurent à l'océan Glacial et au Mississipi, commençait : Terre-Neuve, l'Acadie et la baie d'Hudson étaient cédées ou restituées aux Anglais, qui faillirent cueillir le Cap-Breton. En même temps, les Anglais annexaient une riche petite Antille, Saint-Christophe, et les Hollandais un morceau de Guyane. Rien à signaler aux Indes orientales, où une sorte de neutralité tacite avait régné entre les belligérants d'Europe ; mais Louis XV se chargerait, sur ce point, de compléter l'œuvre de son bisaïeul. Le renforcement des frontières nord et est du royaume paraissait définitivement manqué. La Lorraine demeurait indépendante ; et surtout Louis avait dû promettre aux Etats généraux des Provinces-Unies que jamais aucune ville ou place des Pays-Bas ne pourrait être cédée ou échoir à la couronne de France, ni à aucun prince ou princesse de la maison de France. Bien plus, il autorisait l'Empereur et la Hollande à surveiller désormais, les armes à la main, la « ceinture de fer » de Vauban.

Retour à la législation commerciale de 1664 : telles furent les premières conditions imposées par les Anglais et les hollandais (qu'on ne néglige pas ces derniers ; leur prétendue décadence a été totalement niée, preuves à l'appui, par les récents travaux de Christensen et Glamann). Cela signifiait, notamment, que le marché français s'ouvrait largement à presque toutes les marchandises anglaises, alors que le marché anglais faisait exactement le contraire ; les ministres de Louis XIV obtinrent tout de même quelques améliorations de détail à ce « diktat ». (...) L'asiento et ses énormes bénéfices échappait aux négociants français, et

passaient pour trente ans aux Britanniques. (...) On peut affirmer que l'essentiel était sauvé : l'existence du royaume, l'honneur de la dynastie. mais tout le reste était perdu.

Cinquième partie

1715 : le temps des bilans

I La dernière année

En septembre 1714, il était entré dans sa soixante-dix-septième année, la dernière. Plus que l'âge, les médecins avaient ruiné sa magnifique santé. Purges, saignées, émétiques antimoiens, toute une pharmacopée de cauchemar, rien ne lui avait été épargné. Les chirurgiens s'en étaient mêlés, lui brisant la mâchoire sous prétexte d'extraire quelques mauvaises dents. Personne n'avait songé à imposer un régime à ce boulimique effarant, qu'on laissait se gaver d'épices, de gibiers faisandés, de fruits glacés, de sorbets, par pelletées gargantuesques. (...) A cette date, les Anglais avaient depuis longtemps engagé des paris sur la date de sa mort. Chacun sait qu'il la sentit venir, qu'il s'y prépara et qu'il l'accueillit avec cette dignité majestueuse qu'il montra presque toujours.

Et pourtant, il s'astreignait toujours à travailler, bureaucrate impénitent, aux affaires de l'Etat. Deux tourments l'obsédaient : la religion du royaume, la succession de France. Un troisième l'occupait aussi : la nécessité de maintenir la paix. (...) Ses dernières instructions aux ambassadeurs, notamment à celui de Vienne (1715), montrent qu'il songeait à une entente permanente avec l'Empereur pour l'assurer en Europe (du monde colonial, il n'était point question). L'idée paraissait neuve et raisonnable ; elle demeura une idée.

Il entra dans une sorte de prostration, se réveilla le soir du 31 août pour réciter un Ave et un Credo, et mourut quelques heures plus tard, au matin du 1^{er} septembre. Tout autorise à penser, au-delà des manifestations religieuses, mondaines et coutumières, que, des grands jusqu'au dernier des manants, la France éprouva un profond sentiment de délivrance.

Tous les Parlements du royaume allaient disposer du XVIII^e siècle pour se venger de cinquante années de captivité. (...) La « misère de la France à la fin du grand règne » a besoin d'être analysée de près. D'une part, une chute de population n'est pas forcément un malheur, lorsqu'un pays contient trop de bouches pour sa production et ses possibilités de travail. D'autre part, les diverses « mortalités » touchaient principalement les enfants et les vieillards, groupes inutiles, puisque improductifs ou peu productifs ; jusqu'à un certain point, leur disparition pouvait apporter un soulagement aux survivants.

A part les Cévennes écrasées et quelques émeutes de marché vite apaisées, la révolte incessante ne menace plus telle ou telle partie du royaume : les soldats, de plus en plus encasernés, ne sèment plus l'épouvante à la seule annonce de leur approche. (...) Si les escadres du Roi ne dominent plus les mers, les armateurs et négociants français entretiennent, sur la Méditerranée comme sur les Océans, des navires nombreux, opulents et respectés ; discutée, mal obéie, menacée dans l'immédiat, une administration plus compétente et mieux armée s'est installée. (...) le prestige de la langue, des lettres et des arts français s'est répandu, pour longtemps, dans le monde cultivé ; la débâcle financière même trouvera, en une dizaine d'années, sa solution ; et surtout, 17 ou 18 millions de Français, aux champs et aux ateliers, travaillent paisiblement, lentement, avec des techniques encore archaïques, dans des conditions encore précaires, mais avec un courage, une habileté, une finesse, une persévérance jamais démentis.

II Louis XIV : un homme dans l'univers

Depuis exactement trois siècles, Louis XIV continue donc de subjuguier, d'hypnotiser, de hanter. (...) Louis XIV voulut toujours ignorer les facteurs économiques ; têtus, ceux-ci se vengèrent. (...) par une maladresse suprême, le roi de France, qui avait fait de Guillaume le maître des Provinces-Unies, contribua à le faire roi d'Angleterre. (...) Longtemps, Louis XIV pensa tenir l'Angleterre à sa merci, parce qu'il se croyait sûr de Charles II., vénal, et de Jacques II, papiste ; parce qu'il pensait aussi qu'une révolution et qu'un Cromwell n'avaient pu qu'affaiblir ce royaume insulaire. C'était compter sans les traditions constitutionnelles anglaises, sans la religion profondément anti-catholique de presque tous les Anglais, sans la flotte, sans les marchands de Londres, sans la livre sterling. De 1685 à 1712, la politique anglaise de Louis XIV constitue une erreur presque permanente, et presque une suite de provocations. Pendant ce temps, montait la puissance du parlement, de la marchandise, de la marine, de la banque britannique et étaient plantés, au-delà des mers, les solides fondements d'un robuste Empire, appelé à avaler le naissant Empire français, et qui le grignotait déjà. Plus que par la « prépondérance française », le dernier quart du XVIII^e siècle est marqué par l'ascension britannique, que ratifient avec éclat les traités de 1713.

La noblesse, qui désirait se garder pure et prédominante, essaya peut-être de se fermer, mais continua à vivre follement, à accueillir des bourgeois enrichis, à rechercher leurs écus et leurs filles. De grands hommes d'affaires, banquiers, traitants, fermiers, grands armateurs, négociants de Paris, de Lyon et des ports semblent dominer de très haut, par leur fortune souvent rapide, par leur crédit, voire par leur mécénat, la société de la fin du règne.

Pour lui (Louis XIV), remous sociaux et aspirations spirituelles se ramenaient à des « motions » et à des « cabales », bonnes à réprimer par la force. Tôt isolé dans Versailles par son orgueil, une intrigante, quelques prêtres et quelques courtisans, il ignora et voulut ignorer que son temps devenait celui de la raison, de la science et de la liberté. D'un bout à l'autre, il refusa de comprendre la puissance hollandaise, la nature de l'Angleterre, la naissance d'un embryon de nation allemande.

Ses commis et lui-même ont cependant laissé une France territorialement plus grande, militairement mieux défendue, administrativement clarifiée et en partie pacifiée. s'il les a négligées et bien souvent combattues, il a su, un moment, rassembler et soutenir ce qui devait faire, longtemps, la véritable grandeur et la noblesse de la France : sa langue et sa culture, appelées à dominer en partie le Siècle des lumières. Enterré, comme beaucoup de rois de France, dans l'hostilité générale et la haine particulière des Parisiens, sa dépouille était déjà un symbole.